

2025  
2026

1ER COURS

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

MATERNELLES

14H - 15H15  
GS / MS

15H30 - 16H30  
PS / MS

PRIMAIRES

9H - 10H30  
CP / CE1 / CE2

10H30 - 12H  
CM1 / CM2

# ÉCOLE MUNICIPALE

des sports



Touckball



Sarbacane



Lutte



Draisienne  
et vélo



Handisports

Inscription à partir du 1<sup>er</sup> septembre

16 places disponibles par niveau



MAIRIE D'ESPIRA DE L'AGLY

27, rue du 4 septembre - 66600 ESPIRA DE L'AGLY - Tél. : 04 68 64 17 53 - [mairie@espira.com](mailto:mairie@espira.com) - [www.espira.com](http://www.espira.com)



# NOTRE OBJECTIF

Créée en 2017 par la Mairie d'Espira de l'Agly, l'École Municipale des Sports est encadrée par des éducateurs sportifs diplômés d'Etat.

Elle permet aux enfants de la commune de découvrir différents sports et de prendre goût à la pratique sportive de manière ludique !



Pour faciliter l'accès des jeunes à la pratique sportive, l'école propose des cycles de découverte. Ils peuvent donc exercer une activité physique sans pour autant s'engager dans un sport déterminé.

L'enfant prend conscience de son corps, s'épanouit au sein d'un groupe et découvre de nouveaux environnements et sensations.

# PROGRAMMES\*

## MATERNELLES

**GS/MS**

De 14h à 15h15

**PS/MS**

De 15h30 à 16h30

<u>Cycle 1</u> <b>Draisienne et vélo**</b> École Maternelle	<u>Cycle 2</u> <b>Activités de motricité</b> École Maternelle	<u>Cycle 3</u> <b>Handisports</b> École Maternelle	<u>Cycle 4</u> <b>Sport collectif</b> École Maternelle	<u>Cycle 5</u> <b>Lutte</b> École Maternelle

## PRIMAIRES

**CP/CE1/CE2**

De 9h à 10h30

**CM1/CM2**

De 10h30 à 12h

<u>Cycle 1</u> <b>Athlétisme</b> Annexe Jean Alio	<u>Cycle 2</u> <b>Gym et Accrosport</b> Dojo	<u>Cycle 3</u> <b>Sarbacane</b> Salle Agnès Jaoui	<u>Cycle 4</u> <b>Sport de raquette</b> Salle Agnès Jaoui	<u>Cycle 5</u> <b>Touckball</b> Annexe Jean Alio

\*Programme susceptible d'être modifié pour des raisons organisationnelles

\*\*Matériel à fournir par les parents

# INSCRIPTIONS

À partir du 1<sup>er</sup> septembre  
auprès du Service Enfance Jeunesse de la Mairie  
04 68 64 17 53

## TARIFS

Familles espiranencques : 1€ la séance  
soit 35€, par an et par enfant (payable en une fois)

## PIÈCES À FOURNIR

- Dossier d'inscription commun à toutes nos structures d'accueil comprenant :  
(à retirer à la mairie ou téléchargeable sur le site [www.espira.com](http://www.espira.com))
  - Photocopie du livret de famille (parents/enfants)
  - Justificatif de domicile
  - Photocopie du carnet de santé (vaccinations)
  - Photocopie de l'assurance en responsabilité civile et individuelle accident couvrant votre enfant durant toute l'année scolaire
  - Photocopie d'un justificatif d'allocataire CAF (tout document où apparaît votre numéro d'allocataire)
  - RIB, uniquement en cas de mise en place de prélèvement automatique
- Certificat médical